

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 120 (1975)
Heft: 2

Artikel: De l'engagement personnel
Autor: Cudré-Mauroux, Patrick
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-343929>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

/ De l'engagement personnel

De par la volonté du Conseil d'Etat, ou par celle du Département militaire fédéral, le Cpl... est devenu lieutenant, le lieutenant est devenu premier lieutenant et celui-ci est devenu capitaine. Cadres directs de la troupe, ils ne doivent avoir que des qualités, ou presque. Pourtant, une fois devenu officier, n'aura-t-on pas l'envie inconsciente de se reposer sur les lauriers, bien minces, de cette formation? Combien d'entre nous estiment alors avoir accompli ce qui était dû?

Etre officier nécessite une formation personnelle continue ou presque, nous permettant de mieux accomplir une tâche toujours plus difficile, mais attractive.

Pour ce faire, il faut évidemment avoir le feu sacré, ou en tout cas quelques braises ne demandant qu'à être réchauffées et à brûler. Mais qu'est-ce que le feu sacré? Rien d'autre que la conviction absolue de la nécessité du maintien d'une armée, dans une forme qui exclue le folklore. De cette conviction, motivée, ne remettant en question que les moyens de mieux parvenir à cet état de préparation, on doit tirer la volonté de faire soi-même un effort et de se demander plus. Qu'est-ce que « se demander plus »?

Tout d'abord exécuter les ordres. Comment, des officiers n'exécuteraient-ils pas les ordres? Eh oui, une petite quantité, j'espère, et cette petite quantité n'exécute plutôt que « partiellement » les ordres. Ainsi, dans la tenue, ne prendra-t-on que le strict nécessaire visible, ainsi laissera-t-on cet ennuyeux masque de protection au stationnement, ou bien passerons-nous allégrement sur certains points de l'instruction un peu désagréables, difficiles à faire exécuter en raison du peu d'intérêt manifesté par les hommes et par les cadres à ce sujet. Il s'agit là de cas isolés, mais qui donnent à un ensemble des signes de faiblesses et qui sont autant de petites escroqueries vis-à-vis des soldats qui font leur travail honnêtement.

Ensuite, en poursuivant son instruction personnelle, hors service. Quand?

Nous pouvons tous trouver sur le calendrier une heure creuse, mais pour une fois qu'on a une heure de libre, on ne va pas se mettre un autre travail sur le dos. Le temps est difficile à trouver pour celui qui est pleinement engagé dans la vie professionnelle, et c'est le cas pour la majorité

d'entre nous. Et comment poursuivre son instruction personnelle? Pas en étudiant un règlements, alors?

Il s'agit d'un terrain un peu brûlant, car il est très simple de donner des « bons » conseils, très simple et hypocrite. Mais je parle ici pour tout le monde, donc pour moi aussi. Que de choses oubliées depuis l'EO! Combien de fois avons-nous ouvert, hors service, la fameuse « conduite des troupes » ou encore « l'instruction de base pour toutes les troupes » ou l'un des quelques dizaines de règlements dont on nous a généreusement dotés? Il s'agit bien entendu d'y rechercher autre chose qu'un renseignement précis.

Peut-on comprendre les hommes qui demandent d'avoir des chefs à la hauteur? Car, sans doute possible, « à la hauteur » signifie pour eux parfait. Chacun ne visant qu'un point sur lequel il devient intransigeant, et exige qu'un chef lui soit supérieur. Ce point est en général celui sur lequel lui-même excelle. Ainsi donc, sur la masse des hommes d'une section, d'une compagnie, la somme de ces points est irréalisable, le chef n'est pas un surhomme. L'éveil des gens pour les connaissances **générales** a grandi. Le niveau d'instruction s'est déplacé en raison de l'ouverture d'écoles secondaires un peu partout, d'écoles professionnelles, d'écoles techniques, d'universités. En outre, l'accès des gens à l'information, journaux, radio, télévision, cinéma, leur permet des points de comparaison. La propension des gens à la discussion étant un droit de la démocratie, les gens veulent « dialoguer », peut-être est-ce pour vaincre un sentiment d'isolement.

L'homme moderne est isolé dans son habitat, dans sa voiture, face à un vaste ensemble administratif, face à l'armée. L'homme se replie sur lui-même et devient anonyme. Il s'isole lui-même à cause du bruit, des soucis, du qu'en-dira-t-on, de la vitesse de la vie. Cette liste est longue et ne s'applique pas à tout le monde de la même manière. Mais cette anecdote, sauf erreur de Marcel Achard, qui racontait qu'un directeur de théâtre, croisant dans les coulisses un machiniste, lui demanda: « Comment allez-vous? » Après que l'autre se fut répandu en doléances sur les maux dont il était affligé, le directeur lui répondit: « Si je vous demande comment vous allez, c'est pour que vous me répondiez: très bien, merci. » Fait significatif d'une époque où tout devient superficiel. Quel rapport avec l'engagement personnel? Sur ce point surtout, il faut savoir s'engager et engager son temps. Non, je ne

me pose pas en moraliste en train de vous prôner un examen de conscience, ni en docte professeur traitant son sujet favori. En discutant avec les hommes opposés au service militaire, ou ceux qui « posent des problèmes », dans les écoles ou dans les cours, on s'aperçoit souvent que ces gens ne sont ni meilleurs ni pires que d'autres. Les problèmes dont ils sont, ou dont ils croient être affligés, sont souvent dus à une impossibilité de s'ouvrir vers quelqu'un de compréhensif. Je ne cherche pas à excuser ceux qui rejettent sur le dos de la société de consommation les raisons de leurs malheurs. Il ne s'agit pas de tomber dans la démagogie. Une agréable constatation que j'ai faite, dans l'aviation et dans la DCA, a été de voir que l'entretien de service était devenu hebdomadaire. Il permet de vider son sac de manière franche, sans engendrer des complots de chambre, qui tournent en petit-lait le lendemain matin.

A une époque où certains pensent qu'il est indispensable d'imposer à l'armée un ombudsman, il est important de permettre au soldat d'user de l'entretien de service pour autre chose que le droit de plainte. Ces entretiens hebdomadaires devant être facultatifs, de caractère confidentiel, et ouverts aussi à autre chose que les affaires militaires. Il ne s'agit pas de remplacer les aumôniers, mais de resserrer les liens entre la troupe et les cadres. Un tel travail nécessite de la part de l'officier un caractère ouvert, mais ne requiert pas des études en psychologie ou en sociologie. Nous devons nous efforcer de favoriser ces entretiens, en faisant les premiers pas, et surtout en sachant écouter, ce qui de nos jours est en passe de devenir une vertu ou une science.

La formation personnelle de l'officier doit aussi dépasser le cadre de l'intérêt direct, à savoir l'obtention d'un poste. Ainsi, alors que l'on considère comme presque certain, en cas de conflit, l'usage des armes A et C, l'instruction qu'on dispense à la troupe pour la protection est très parcimonieuse. Il est difficile de trouver des officiers qui acceptent d'aller suivre un cours supplémentaire, très intéressant, de deux semaines. Des efforts ont été réalisés par le Service de l'instruction pour l'amélioration des matières étudiées à l'EO. Je prends pour exemple le cours de combat rapproché, qui est incorporé maintenant au programme des EO d'infanterie. Seul, ce service ne peut pas tout faire, et chacun devrait faire un effort afin de réduire le temps nous séparant du moment où toutes les unités disposeront au moins d'un officier instruit au SPAC.

Dès lors, le poste de conseiller de commandant de bataillon en

protection AC, pourrait ne faire qu'un avec celui d'officier de renseignement, partant du principe qu'il ne s'agit plus de calculer, mais de contrôler des reports sur la carte, de récolter des renseignements spéciaux, de les interpréter, et de conseiller le commandant sur la conduite à tenir. Au niveau de la compagnie, l'officier pourrait conseiller, prendre les premières mesures, même sans liaison avec le bataillon. Pour l'instant, le poste d'officier AC de bataillon me paraît bien précaire, du fait qu'une fois cet homme hors de combat, rares sont les unités qui peuvent lui fournir un remplaçant. En attendant ce jour, il est plus que temps que les chefs de section que cela concerne... prennent conscience des réalités et qu'ils apportent à l'instruction AC le sérieux voulu, qui laisse parfois à désirer.

Il peut paraître ridicule, vu l'évidence, de parler ici d'exemple. Pourtant, il me semble inconcevable, qu'un chef, quel que soit son grade, donne un ordre et ne le respecte pas lui-même. Ainsi, une interdiction est valable pour tout le monde y compris et à commencer par celui qui la prononce, hors du cadre des distinctions faites par le règlement de service. Il me paraît peu sérieux d'ordonner, de contrôler et de punir en donnant soi-même l'exemple contraire. Si, pourtant, cet ordre ou interdiction devait, pour une raison majeure, ne pas être appliqué par celui qui le commande, il faut être à même de ne rien se reprocher, de pouvoir expliquer, sans se justifier, et de le faire sans se cacher de l'autorité supérieure.

Le choix des responsabilités à accorder à un sous-officier ne peut être défini selon un schéma, tant il est fonction du sous-officier lui-même. Dans le rapport Oswald, il est question, je crois, de rehausser la fonction de sous-officier et de lui donner un intérêt dépassant celui de garde-chiourme. Sur ce point aussi, l'engagement personnel de l'officier vis-à-vis de ses sous-officiers doit être objectif, et le sous-officier ne doit pas être considéré comme la cible sur laquelle on passe sa rogne, ses erreurs, ses oublis ou le travail ennuyeux...

Il appartient à chaque officier de tirer à lui ses collaborateurs, et non de régner sur eux en despote. Le passage d'un extrême à l'autre laisse entrevoir un choix de possibilités assez vaste.

Beaucoup d'officiers déclarent n'avoir pas fait un service d'avancement pour être « flic ». A savoir que les problèmes de discipline ne devraient pas incomber à l'officier, mais que celui-ci puisse se réserver à des tâches plus importantes. Le fait est que contrôler la tenue des

hommes, où qu'ils soient, et leur façon de se comporter, si possible bien, ne sont pas les tâches les plus agréables pour un officier. Ce sont pourtant là des devoirs essentiels. Il est désagréable de se balader affublé d'un casque, dans une gare pleine de civils et de militaires, pour intervenir « discrètement » envers les contrevenants à l'ordre. Que cette fonction soit impopulaire, personne ne le conteste, pourtant il s'agit là sans plus de faire appliquer un article du règlement de service, donc un ordre. A quoi sert la gendarmerie d'armée si on ne peut lui confier cette mission ?

Il est certain que la présence de la GA dans un endroit public réfrène l'ardeur combative de certains esprits frondeurs, mais est-il vraiment souhaitable de brandir la menace du gendarme, bien qu'elle ait souvent plus de poids que l'intervention discrète d'un officier de service ? Sommes-nous à ce point dépassés que seule la psychose des « violets » réussit à maintenir l'ordre et la discipline ? Ne pensez-vous pas que, si chaque officier intervenait au lieu de détourner les yeux, et de passer sans voir — manière comme une autre de s'éviter des complications —, la discipline serait mieux respectée ? Je vous laisse juges.

Cette prise de position fera sourire certains, ricaner d'autres, et laissera indifférente une partie. Les gens concernés sauteront ces pages, n'y voyant qu'élucubrations d'un radoteur en mal de copie. Pourtant, je reste persuadé que si, à tous les niveaux, chacun respectait les engagements qu'il a contractés en acceptant de devenir officier, c'est-à-dire en appliquant et en faisant appliquer les règles du jeu, la motivation de la discipline et de l'instruction au niveau de la troupe s'en trouverait raffermie. Un soldat sait à merveille, comme un écolier, exploiter les faiblesses humaines d'un supérieur. Qui n'a jamais cherché la faille ?

C'est à nous de montrer que le service militaire, sous quelque forme que ce soit, n'est pas l'obligation de « tirer » trois semaines ou plus, en se fatiguant le moins possible et en s'évitant des problèmes, mais que c'est l'occasion de consacrer le temps qui nous est imparti à la préparation d'une défense suffisamment bonne pour qu'elle soit dissuasive, et crédible... pour nous aussi.

Lieutenant Patrick CUDRÉ-MAUROUX